



Direction des affaires scolaires
Sous-direction des établissements du second degré
Bureau de l'action éducative

2012 DASCO 46G - Subventions (149.500 euros) à diverses associations, établissements culturels pour l'implantation de résidences d'artistes au sein de 30 collèges parisiens et convention pour subvention avec " L'international Visual Théâtre ".

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Depuis 2005, le Département de Paris participe au financement des projets éducatifs organisés par les collèges, essentiellement en dehors du temps scolaire. Les actions proposées sont en cohérence avec le projet d'établissement et viennent en complémentarité des projets déjà mis en place dans le collège.

Depuis l'année scolaire 2009-2010, le département de Paris a renforcé l'aide qu'il fournit à ces projets, en apportant également son soutien aux projets portés par des associations et mis en œuvre dans plusieurs établissements.

A ces actions se sont ajoutées 11 résidences d'artistes, implantées au sein de 11 collèges, pour l'année scolaire 2010/2011. En 2011/2012, 29 résidences d'artistes se sont implantées au sein de 29 collèges parisiens.

Ces initiatives s'inscrivent dans le programme « L'art pour grandir » qui vise à développer les liens entre des établissements scolaires et les institutions culturelles. L'objectif est de favoriser l'accès de tous les jeunes Parisiens à la culture et à ses institutions.

La résidence permet la découverte du processus de création, notamment grâce aux échanges entre l'artiste et les élèves. Elle comprend également des ateliers de pratique artistique où les jeunes peuvent s'initier à certaines disciplines. Elle se poursuit par la découverte et la fréquentation de lieux de création ou de diffusion artistique.

Compte tenu du succès rencontré par ces résidences, il est proposé de reconduire la plupart de ces projets en 2012/2013 et d'en expérimenter de nouveaux.

Le présent projet de délibération porte sur 30 résidences implantées dans 30 collèges.

Les résidences d'artistes portées par les associations et institutions sont les suivantes :

« Orchestre de Paris »

Résidence prévue au collège Alain FOURNIER (11^{ème})

« L'Orchestre de Paris » (8^e), propose une résidence sur la « découverte de la musique classique par une approche liée à la forme musicale avec les musiciens de l'Orchestre ».

Héritier de la société des concerts du conservatoire fondée en 1928, la direction de l'orchestre de Paris a été successivement confiée à Charles Munch (Fondateur), Herbert Von Karajan, Sir Georg Solti et Daniel Barenboïm. L'orchestre inscrit son répertoire dans la droite ligne de la tradition musicale française. Avec le jeune public au cœur de ses priorités, l'orchestre diversifie ses activités pédagogiques (concerts éducatifs, ateliers, classes en résidence).

La résidence s'articule sur 3 trimestres autour de la forme musicale ; les élèves appréhendent notamment la symphonie et le concerto.

Pour la seconde année, l'Orchestre sera en résidence toute l'année au collège Fournier (Paris 11^{ème}). A travers les répétitions générales, les concerts de la saison 2012/2013 de l'Orchestre de Paris ainsi que des ateliers de pratique, les élèves découvriront peu à peu l'orchestre (musiciens et administration) et le répertoire. En fin d'année, ils organiseront eux-mêmes un concert de musique de chambre avec les musiciens de l'Orchestre et prendront en charge la direction artistique, la communication, les aspects de la production et des techniques, mettant ainsi en pratique les acquis de l'année liés aux rencontres avec les équipes artistiques et administratives.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 euros à cette association.

« Fondation Nationale Cité Internationale Universitaire de Paris. Théâtre de la Cité Internationale Universitaire de Paris »

Résidences prévues aux collèges Gabriel FAURE (13^e) et MOULIN DES PRES (13^e)

La « Fondation Nationale Cité Internationale Universitaire de Paris » (14^e) qui gère le Théâtre de la Cité Internationale Universitaire à Paris propose une résidence de « parcours scénographies et architecture » et une résidence de « découverte de la dramaturgie, mise en jeu et théâtre avec la Compagnie « La Vie brève ».

au collège Gabriel Fauré

Ce projet, portant sur la scénographie et l'architecture, a pour objet les problématiques de l'espace, de la scénographie et du plateau de théâtre qui constituent des portes d'entrée efficaces dans le spectacle vivant et souvent inédites pour les collégiens.

Le projet s'effectuera en plusieurs étapes :

La première propose une visite interactive du site de la Cité internationale universitaire de Paris, véritable patrimoine architectural du XX^e siècle. Accompagnés par un architecte et munis de blocs de papier, les élèves seront amenés à représenter certains éléments des bâtiments. Cet exercice leur fera appréhender la structure et l'organisation d'un édifice, le rôle des éléments constitutifs du bâtiment ou la structuration de l'espace. Ils aborderont la notion de décor par le biais de l'architecture.

Puis une visite commentée et technique du Théâtre de la Cité internationale sera effectuée. Cette étape donnera l'occasion aux élèves de pénétrer la boîte noire du théâtre, accompagnés d'un régisseur, qui leur présentera les principales notions techniques (le plateau, la lumière, le son).

La 3^{ème} étape prendra la forme d'ateliers d'écriture, à l'issue desquels les élèves pourront imaginer un espace scénique dans lequel installer leur récit. A partir d'images qui leur seront proposés, ils devront donner un titre à cette image, et ensuite produire de petits textes et réfléchir à l'espace dans lequel ils imagineraient de mettre en scène leur texte. Avec différents matériaux (carton, papier, tissu, petits personnages), les élèves matérialiseront de façon symbolique l'espace dans lequel ils voudraient voir leur texte joué.

Enfin, un parcours du spectateur permettra de découvrir comment les artistes ont abordé la question scénographique. 3 spectacles seront vus. Ils seront précédés d'un atelier rencontre avec le scénographe ou le metteur en scène sur le plateau d'une des salles du Théâtre de la Cité

au collège Moulin des Près

Atelier théâtre et mise en jeu. Le projet a pour objectif la découverte et la familiarisation à l'art du théâtre par la mise en place d'ateliers de pratique mettant en jeu un corpus de textes théâtraux et non théâtraux, choisis par les deux comédiennes et les deux enseignants de français.

Il se fera avec deux comédiennes du collectif « La vie brève », qui sera en résidence au Théâtre de la Cité à partir de janvier 2013. Cela permettra aux élèves de s'approcher au plus près de la vie d'une compagnie.

Plusieurs étapes sont prévues pour la réalisation de ce projet.

La première démarre par une visite commentée et technique du Théâtre de la Cité internationale.

Cette étape donne l'occasion aux élèves de pénétrer la boîte noire du théâtre et d'en approcher le fonctionnement. Cette visite sera menée par un régisseur, qui leur présentera les principales notions techniques: le plateau, la lumière, le son.

Par la suite au travers des séances d'atelier, les élèves apprendront à interpréter un personnage (placer sa voix, respirer, changer de ton), s'appropriier l'espace, réfléchir à la mise en scène, canaliser leur énergie et apprendre un texte.

Un parcours du spectateur complétera ces étapes, permettant de découvrir différentes formes de spectacles. Les 3 spectacles vus seront précédés et/ ou suivis d'une rencontre avec le chorégraphe ou le metteur en scène.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 10.000 euros à cette fondation.

« L'Ensemble Orchestral de Paris (L'Orchestre de Chambre de Paris) »

En résidence au collège Guillaume BUDE (19^e)

« L'Ensemble Orchestral de Paris (L'Orchestre de Chambre de Paris) » (19^e), propose une résidence intitulée «Au cœur de l'Orchestre de Chambre de Paris ».

L'Orchestre de chambre de Paris a inscrit l'engagement citoyen au coeur de son projet. Il est porteur d'une démarche éthique et responsable déclinée dans quatre domaines prioritaires : territoires, solidarité, insertion professionnelle et éducation.

Après avoir développé deux parcours musicaux et un projet participatif avec 3 classes de 6ème du collège Guillaume Budé au cours de l'année scolaire 2011-2012, l'orchestre souhaite poursuivre cette résidence en 2012/2013 et élargir le nombre de classes touchées par ses actions éducatives.

La résidence s'articule autour de quatre modules.

Le module « rencontre avec l'orchestre » permet à la classe de suivre la préparation d'un concert avec tout l'orchestre, pour en comprendre le fonctionnement. Deux concerts sont sélectionnés parmi la programmation de la saison 2012/2013. Les œuvres font l'objet d'une étude en classe par le professeur de musique.

Le module « ateliers instruments » permet l'initiation à la pratique instrumentale grâce au prêt d'instruments tel que des violons, altos, violoncelles, petites percussions. Ce module permet aux élèves de présenter un mini concert au collège, accompagnés des musiciens de l'orchestre. Quatre interventions de musiciens en classe sont programmés, ainsi qu'une sortie culturelle (théâtre des Champs-Élysées).

Le module de médiation culturelle sera relayé par plusieurs professeurs du collège afin de permettre aux élèves d'analyser quelques œuvres et d'en faire la présentation.

Enfin, le temps de clôture et de restitution sera suivi par une évaluation afin de mesurer avec pertinence l'impact de cette résidence sur les élèves concernés. Les différentes actions font l'objet de compte rendus, de prise de vues vidéo et photo, d'un journal de bord, dont les contenus (textes, dossiers, photos, interviews) seront diffusés sur le blog de l'orchestre et le journal du collège.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5.000 euros à cette association.

« Ensemble les Talens Lyriques »

Résidences proposés aux collèges Amédéo MODIGLIANI 15^e, Daniel MAYER 18^e, Edgar VARESE 19^e, Léon GAMBETTA 20^e

L'« Ensemble Les Talens Lyriques » (9^e), propose une résidence concernant « la musique baroque sacrée napolitaine », une résidence sur « l'expression des passions dans la tragédie lyrique française et le mythe de Médée », une résidence sur « la musique instrumentale baroque française et la découverte des métiers de la musique » et une résidence relative à « la tragédie lyrique française avant et après la Révolution française ».

Cette association a pour but de promouvoir le répertoire instrumental et vocal des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, français et étranger. Chaque collège accueillera les Talens lyriques, une fois dans l'année, pour les répétitions d'un programme de concert. Mais le partenariat s'étendra sur toute l'année scolaire autour d'ateliers pédagogiques et de projets éducatifs animés par des musiciens. Les élèves seront par ailleurs sensibilisés par les enseignants, très impliqués pour ce projet exceptionnel.

En résidence depuis 2006 au collège Varèse (19^e), Les Talens Lyriques ont développé leurs activités pédagogiques dans trois établissements dès 2009-2010, puis dans quatre établissements à partir de 2010-2011. En 2012-2013, les projets de 4 résidences comprendront des ateliers musicaux théoriques et pratiques, des ateliers de prise de son et des ateliers vidéos avec la MGI au théâtre des Champs-Élysées, des répétitions commentées et des sorties dans des lieux culturels, tels que Versailles, la Chapelle Royale, la Cité de la Musique.

Chaque résidence fera l'objet d'une programmation particulière et d'intervenants différents :

au collège Léon Gambetta (Paris 20^e) : Résidence "Renaud" de Sacchini au collège et résidence hors les murs "Médée" de Cherubini au Théâtre des Champs-Élysées.

au collège Daniel Mayer (Paris 18^e) : Résidence « Passions à la française » au collège et résidence hors les murs "Médée" de Cherubini au Théâtre des Champs-Élysées.

au collège Amédéo Modigliani (Paris 15^e) : Résidence « Pâques napolitaines : Mater Dolorosa » au collège.

au collège Edgar Varèse (Paris 19^e) : Résidence « Les Apothéoses de Lully et de Corelli » de Couperin au collège.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 20.000 euros à cette association.

« La Maison Ouverte gérante du Théâtre Dunois »

Résidence proposée au collège Elsa TRIOLET (13^e)

« La Maison Ouverte » qui gère le Théâtre Dunois (13^e), propose une résidence concernant « Le texte, la poésie et des rencontres avec les artistes en création de l'Amin Compagnie Théâtrale ».

L'association « La Maison Ouverte » gère le théâtre Dunois. Elle a pour but de promouvoir la création artistique contemporaine sous toutes ses formes (théâtre, musique, danse...), de faciliter l'accès des jeunes et des familles à ce type de création, de mener une action au niveau du quartier en s'attachant à un travail de proximité, de maintenir un lieu d'accueil et de création essentiel aux artistes parisiens, régionaux et nationaux. Le théâtre Dunois, labellisé scène conventionnée jeune public par le Ministère de la Culture, est un lieu de référence pour ses spectacles en direction des jeunes.

L'« Amin Compagnie Théâtrale » défend un théâtre, tout public, de convivialité mais aussi de rébellion, d'expérimentation artistique, d'exploration des formes. Dans ses spectacles, elle crée volontiers des passerelles avec la danse, la musique et les nouvelles technologies, et fait appel à des auteurs contemporains.

Le théâtre Dunois souhaite profiter de la présence de l' « Amin » pour l'inscrire au sein du projet du collège Elsa Triolet, en associant le travail de création de la compagnie aux ateliers de pratique artistique à destination des collégiens. L'objectif est de faire tendre cette résidence vers une « résidence de création » en faisant entrer concrètement le processus de création professionnelle de la compagnie dans le collège : sous forme de répétitions, de présentations publiques du travail de la compagnie, d'ateliers, etc. Ce souhait est né de la rencontre entre l'équipe du théâtre, l'équipe pédagogique du collège – notamment les professeurs de lettres modernes – et la compagnie.

La résidence concernera plus particulièrement trois classes de 6^{ème} soit 85 élèves. A partir d'octobre, chaque classe bénéficiera d'ateliers de pratique artistique. Chaque trimestre se terminera par une présentation du travail devant les autres élèves du collège ou des CM2 des écoles élémentaires du secteur.

La résidence s'articule autour de deux spectacles présentés par l' « Amin Compagnie Théâtrale », de la découverte d'un auteur de théâtre, Jon Fossela, de la découverte du travail/processus de création d'une compagnie, d'ateliers de pratiques artistiques et de rencontres avec des professionnels du spectacle vivant.

En fin d'année, le travail des trois classes sera présenté au sein du collège et sur la scène du théâtre Dunois.

Il est proposé d'attribuer une subvention 5.000 euros à cette association.

« Les Petits Riens »

Résidence proposée aux collèges Georges MELIES et Edmond MICHELET (19^e).

« Les Petits Riens » (19^e), proposent deux résidences intitulés « Invitation au voyage par le chant, la musique et la danse avec Homère et Ulysse. ».

Cette association a pour vocation de permettre aux élèves de Paris d'avoir accès à la musique classique, baroque, lyrique, au jazz ainsi que le chant ou l'écriture, en s'appuyant sur les compétences de professionnels, en lien avec des enseignants volontaires.

A partir d'ateliers de pratiques artistiques (musique, chant, danse, écriture) et dans la perspective d'un spectacle annuel à l'Opéra Comique, le metteur en scène d'opéra Béatrice Jacobs propose un projet autour de la découverte du jazz, du baroque, de l'opéra, et de la culture urbaine par des jeunes a priori éloignés de cet univers musical qui fait, pourtant, partie de leur patrimoine. Cette mise en commun appuyée par les collèges et les familles doit aussi permettre de créer un lien entre les jeunes de deux cités proches.

Le déroulement du projet repose sur quatre axes de travail :

Le premier axe est l'ouverture d'ateliers de pratique artistique dans les collèges à l'heure du déjeuner et le mercredi après-midi au collège Meliès, encadrés par des jeunes professionnels de la musique et de la danse. Le deuxième axe propose des ateliers de médiations culturelles avec les professeurs de musique, lettres, histoire et géographie et des offres de spectacles, de sorties, de rencontres à l'Opéra Comique, au théâtre des Champs-Élysées et au Centquatre. Le troisième axe est la création d'un spectacle original présenté sur la scène de l'Opéra Comique et au Centquatre, comme les années précédentes. Le quatrième axe repose sur la création d'un travail commun réalisé par les jeunes qui viennent des deux établissements où les rivalités de territoire ont une mauvaise influence sur leurs rapports. Ce travail les amène progressivement à se découvrir, à se connaître, à s'apprécier et surtout à vivre ensemble une belle expérience artistique.

30 élèves de sixième, 20 de cinquième, 40 de quatrième, et 10 élèves de troisième seront les acteurs de cette résidence.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 11.500 euros à cette association.

« L'Etoile du Nord »

Résidence proposée au collège Antoine COYSEVOX (18^e)

« L'Etoile du Nord »(18^e), propose une résidence dénommée «Un pas dans la danse ; danse, art plastique et nouvelles technologies avec la compagnie Atmen».

L'Etoile du Nord est un théâtre situé dans le 18^eme arrondissement de Paris. La programmation se compose de spectacles de théâtre, de danse contemporaine et de musique.

La compagnie Atmen, en résidence au théâtre de L'étoile du nord de 2012 à 2015, crée des spectacles pluridisciplinaires mêlant étroitement danse, arts plastiques et nouvelles technologies. Le projet « Un pas dans la danse » a pour but de permettre à des élèves d'associer la découverte d'une pratique artistique par des artistes professionnels à la fréquentation régulière d'une institution culturelle partenaire.

Françoise Tartinville, chorégraphe, Frédéric Blondy, compositeur, et Marguerite Lantz, plasticienne, se proposent d'initier les élèves à la pratique de la danse, de la musique contemporaine et aux arts plastiques en vue de les associer à la création d'une œuvre mêlant ces trois disciplines. La résidence concernera trois classes plus particulièrement. Complémentairement aux ateliers mis en place dans le collège avec la collaboration des professeurs de musique, d'arts plastiques, et d'éducation physique, plusieurs sorties, visites et spectacles ponctueront le programme de cette résidence. La restitution finale permettra aux élèves du collège, ainsi qu'à leurs parents et aux enseignants, d'apprécier le spectacle dansé, ainsi que l'élaboration du décor éphémère en lien avec la scénographie présentée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 euros à cette association.

« Les Inconditionnels de la Gaîté Lyrique »

Résidence proposée au collège Louise MICHEL (10^e)

« Les Inconditionnels De La Gaîté Lyrique » (3^e), proposent une résidence «Audio Guide@. Travail sur l'environnement par l'observation, l'écriture, le son, le numérique et le montage avec les collectifs KOM POST et ORBE ».

L'association a pour but de mettre en place des activités de médiation culturelle visant à accompagner les publics dans leur découverte des formes artistiques multidisciplinaires qui privilégient l'usage des technologies. Le projet consiste en la réalisation d'un documentaire musical en s'appuyant sur l'environnement proche. L'Audio Guide est une œuvre sonore contributive qui se présente sous forme d'application pour smart phone. A travers la technologie de géo localisation, chaque contenu est affecté à un endroit précis et chacun peut parcourir ces différents contenus en déambulant dans l'espace avec son smart phone. L'Audio Guide sera à la fois l'outil d'enregistrement et de documentation, ainsi que le medium de création qui permettra une réflexion sur les modalités de création de ces contenus audio (leurs formes, leurs rapports au temps et à l'espace, leurs sens, leurs portées).

Le projet invite une classe à une exploration et une relecture de leur environnement quotidien via un parcours sonore, au sein de l'établissement, dans le quartier et sur le chemin menant à la Gaîté Lyrique. Tous les élèves concernés seront des contributeurs et participeront à la création de cette archive sonore en mouvement, en enregistrant des contenus audio, grâce à l'audio guide au sein du collège. Le projet se déroulera dans trois grandes phases. La première, en novembre, sera une étape de réflexion animée par un atelier journalistique, afin de penser la nature des contributions et un atelier sur le classement des données, afin de créer une base de données sonores. Durant la deuxième phase de janvier à mars, les élèves s'interrogeront sur le rapport du corps à l'espace, l'histoire des différentes zones géographiques du projet et la réalisation d'une cartographie. Les élèves s'impliqueront lors de la troisième phase à l'écriture des contenus et à la réalisation des enregistrements sonores et au montage technique. A la fin du projet, une marche collective sera organisée à la découverte du parcours sonore impliquant les élèves, l'équipe pédagogique, les familles, les amis, les partenaires, l'équipe de la Gaîté Lyrique et tous ceux désireux de découvrir le projet.

En fin d'année deux restitutions sont prévues. L'une au collège, l'autre à la Gaîté Lyrique en présence des élèves, des parents, des professeurs et du public de la Gaîté Lyrique.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5000 euros à cette association.

« Théâtre Silvia Monfort »

Résidences prévues au collège François VILLON (14^e) et Alberto GIACOMETTI (14^{ème})

Le « Théâtre Sylvia Montfort » (15^e), propose une résidence «le théâtre gestuel et le mime contemporain avec la compagnie Vahram Zaryan» et une résidence sur « les pratiques circassiennes et la question de l'identité avec la compagnie El Nucleo».

L'association gère un établissement culturel de la Ville de Paris et organise des manifestations et des spectacles de haute qualité.

Au collège François Villon

L'objectif est de donner les bases de la pratique du théâtre gestuel, de composer un spectacle et sa forme scénique en mime contemporain à partir de textes poétiques et de se servir du geste pour parler et explorer le thème de l'exil. Pour faire suite à la résidence expérimentée en 2011/2012, le Montfort propose de reconduire la compagnie Vahram Zaryan. La résidence concernera une classe en particulier et se décline en trois cycles ponctués par trente ateliers répartis sur l'année. Chaque cycle fait l'objet d'une synthèse. Les ateliers sont consacrés à la technique Marceau/Decrave et à l'interprétation corporelle d'un texte. Un carnet de bord sera réalisé, comprenant le film et les photos des ateliers, les textes des élèves sur leurs expériences. Pour enrichir le projet et apporter un autre regard, la résidence proposera la découverte de cinq spectacles au Montfort, avec une sensibilisation aux spectacles en amont par l'équipe des relations publiques du Montfort en coordination avec l'équipe pédagogique. A l'issue de chaque représentation, il est prévu une rencontre avec les équipes artistiques des différents spectacles. Une visite du théâtre et la découverte des métiers du spectacle seront également prévues. En fin d'année une restitution numérique ou scénique est prévue et sera ouverte à tous.

Au collège Alberto Giacometti

L'objectif est d'initier les élèves aux pratiques circassiennes et utiliser ces techniques comme moyen d'exploration de l'identité du sujet seul et dans le collectif. La spécialité de la Cie El nucléo est le "mains à mains", mais le but étant d'utiliser les dons naturels des élèves, elle pourra enseigner d'autres pratiques (jonglage, acrobatie...). Une classe est particulièrement bénéficiaire du projet. La résidence démarrera par cinq jours d'ateliers. Elle se poursuivra fin 2012 par quatre jours d'interventions au collège, puis cinq jours sont prévus en 2013. Pour enrichir le projet et apporter un autre regard, la résidence proposera la découverte de 5 spectacles au Montfort, avec une sensibilisation aux spectacles en amont par l'équipe des relations publiques du Montfort, en coordination avec l'équipe pédagogique. A l'issue de chaque représentation, il est prévu une rencontre avec les équipes artistiques des différents spectacles. Une visite du théâtre et la découverte des métiers du spectacle seront également prévues. Enfin la résidence se terminera en juin par cinq autres jours d'interventions. Plusieurs professeurs (lettres, histoire/géographie, éducation physique et sportive) sont invités à participer à ce projet.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000 euros à cette association.

« Association des concerts Padeloup »

Résidences proposées aux collèges Pierre MENDES-FRANCE 20^e, Marie CURIE 18^e, Maurice UTRILLO 18^e, Gérard PHILIPPE (18^e).

«L'association des concerts Padeloup » (3^e), propose quatre résidences sur «découverte de l'univers symphonique. Parrainage d'élèves par les musiciens de l'orchestre ».

Porté depuis cent cinquante ans par l'enthousiasme, la rigueur et la passion de ses musiciens, l'Orchestre Padeloup n'a cessé d'animer les grands chefs d'œuvre du répertoire, les plaçant à la portée du public le plus large. Perpétuant les valeurs de son fondateur Jules Padeloup, l'Orchestre demeure résolument ouvert à la diversité des styles, spectacles et talents : symphonies classiques, musiques de films, opérette française, créations contemporaines.

La résidence de l'orchestre « Padeloup » a pour objectif de faire découvrir le travail d'orchestre aux élèves lors des répétitions de la saison 2012/2013, d'accompagner la découverte de l'univers symphonique au sein même de l'établissement scolaire et de faire entrer les élèves des sites de politique de la Ville dans les grandes salles de concert parisiennes.

Elle prévoit le parrainage des élèves par les musiciens de l'orchestre lors de leur venue aux répétitions, en permettant aux jeunes d'être sur scène aux côtés des musiciens, et en leur faisant découvrir un concert symphonique. Plusieurs professeurs sont associés à la mise en œuvre de cette résidence et particulièrement les professeurs de français et de musique. Elle permet de faire découvrir aux élèves le travail des musiciens d'orchestre au sein de leur classe durant l'année scolaire grâce à des interventions de musiciens de l'Orchestre Padeloup auprès des élèves parrainés (le type d'intervention étant choisi en collaboration avec les équipes pédagogiques). Elle leur permet aussi de découvrir un concert symphonique de l'Orchestre Padeloup dans une grande salle parisienne.

La poursuite des résidences 2011/2012 avec des instruments à vents en plus des instruments à cordes, se fait dans la perspective de réaliser d'ici deux ans un grand projet symphonique et choral.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 20.000 euros à cette association.

« International Visual Théâtre »

Résidence prévue au collège Jean Baptiste POQUELIN (1^{er})

« L'International Visual Théâtre » (9^e), propose une résidence de « découverte de la création par l'expression gestuelle et corporelle, travail créatif sur l'expression des corps et sur la langue des signes ».

Première compagnie professionnelle de comédiens sourds et pionnier de l'enseignement de la langue des signes française, « l'International Visual théâtre » œuvre depuis 1976 à la rencontre entre les cultures sourdes et entendantes. Depuis plus de trente ans, une équipe de vingt personnes et cinquante collaborateurs mettent leurs talents au service de la mission de l'« International Visual théâtre » pour transmettre et diffuser la culture de la langue des signes française.

Installé dans les locaux historiques de l'ancien théâtre du grand guignol situé dans le 9^{ème} arrondissement de Paris, l'« International Visual théâtre » est un lieu unique en France, à la fois salle de spectacle, maison d'édition, lieu de création artistique et école de langue des signes.

Environ soixante élèves de 6^{ème} et 5^{ème} participeront à ce projet qui débutera par la visite de l'« International Visual théâtre », la présentation de ses missions, de ses actions, des salles de spectacles et des loges. Fin octobre, le conte bilingue « Le petit poucet » sera présenté dans le collège et commenté par les conteurs en présence d'un interprète. Les élèves pourront échanger suite à cette première expérience. Les élèves assisteront à la répétition d'une pièce programmée au théâtre, puis à sa représentation et pourront rencontrer et échanger avec l'équipe artistique. Des ateliers de théâtre, d'expression gestuelle et corporelle seront organisés au collège. En février et en mai les élèves assisteront à deux représentations suivies d'un débat avec les spectateurs et l'équipe artistique. Fin juin, la restitution du travail mené sur l'année par les deux classes du collège sera organisée sous forme d'un spectacle et de petits sketch pour les parents, les autres élèves, et les professeurs. Cette restitution aura lieu à l'« International Visual théâtre ».

Cette résidence prendra un relief particulier dans un collège qui accueille en son sein une unité locale d'inclusion scolaire destinée à des élèves souffrant d'un trouble de la fonction auditive.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5.000 euros à cette association

« Théâtre de la Marionnette à Paris »

Résidence prévue au collège Françoise DOLTO (20^e)

Le « Théâtre de la Marionnette à Paris » (11^e), propose une résidence « marionnettes, danse, théâtre d'ombres, arts numériques avec la Compagnie OM PRODUCK ».

Depuis sa création en 1992, le Théâtre de la Marionnette à Paris a pour enjeu de défendre et promouvoir les formes contemporaines de théâtre de marionnettes. Il pense et porte ce théâtre comme un art exigeant, tout à la fois singulier et éclectique du point de vue des techniques ; ombres, objets, images, marionnettes à gaine, à fil, anthropomorphes ou formes abstraites, symboliques sont autant de voies entre autres possibles. Son art se situe aussi à la croisée de disciplines : théâtre, arts plastiques, danse, arts numériques.

Cette résidence, reconduite pour une troisième année, sera introduite par la tenue d'une conférence, présentant les techniques, traditionnelles et modernes, de l'art de la marionnette, destinée aux élèves et aux professeurs.

Des stages de pratiques seront proposés aux enseignants. Puis une initiation à la manipulation sera organisée avec les élèves, permettant d'aborder des techniques très différentes (marionnettes portées à taille humaine, marionnettes à doigts, vêtement marionnetique...).

Des ateliers de pratique seront ensuite proposés en vue d'une production, en fin d'année, dans le collège. Auparavant, l'assistance à divers spectacles aura permis aux élèves de confronter leur technique et leur approche à celles des artistes se produisant.

A partir notamment du spectacle Ahmed philosophe, par la compagnie francilienne Groupe TIM, qui interroge des concepts philosophiques, les élèves des 5 classes de 4^{ème} aborderont ces notions par le biais des arts plastiques ou des arts de la manipulation, ou encore des arts numériques avec les artistes d'Omproduct.

L'objectif de cette résidence est de favoriser l'écoute et le respect de l'autre dans le groupe, de développer le sens critique, l'esprit d'analyse, la curiosité, l'ouverture d'esprit, d'enseigner des savoir-faire et des savoir être ensemble. Il s'agit également de donner le goût de la culture et de réfléchir au pouvoir de l'image dans la variété de l'élaboration de ses formes.

En fin d'année chaque classe présentera son travail sous des formes diverses.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3.000 euros à cette association.

« Hip Hop Citoyens »

En résidence au collège Edouard PAILLERON (19^e).

« Hip Hop Citoyens » (20^e), propose une résidence « Ecriture et oralité autour du rap avec l'artiste Edgar Sekloka ».

Créée en 2002, l'association « Hip Hop citoyens » est activement impliquée dans la promotion de la culture Hip Hop.

Elle a pour objectif la prise en compte de la jeunesse dans le débat public et le développement de la citoyenneté au sein du mouvement hip-hop. Dans cette optique, elle organise des événements, notamment Pari(s) Hip Hop.

Les élèves d'une classe de 4^o et d'une classe de 3^o participeront aux ateliers d'écriture et au travail oral. Chacun participera à l'ensemble des ateliers et découvrira des lieux culturels dans le cadre de rencontres avec des professionnels, de concerts rap ou de représentations artistiques hip hop. Les ateliers d'écriture promouvoir le développement de thématiques et la valorisation du talent créatif et du travail des élèves. L'approche orale consistera du développement de l'expression orale et de la prise de conscience du rôle de son corps. En travaillant avec les professeurs de français et de musique, les textes écrits lors des ateliers d'écriture pourront être lus ou chantés sur scène pendant des restitutions publiques au sein d'équipements culturels partenaires comme la Maison des Pratiques Amateurs ou éventuellement inclus à la programmation du festival « Paris Hip Hop 2013 ».

Le lancement de la résidence est le 1^{er} octobre et la restitution prévue le 3 juillet 2013. Au cours des deux premiers trimestres, ce sont 48 heures d'ateliers d'écritures qui sont proposées aux élèves des classes de 4^{ème} et 3^{ème}, puis 12 heures de chant scénique et enfin juin sera consacré à la préparation de la restitution.

Cette résidence a pour objectif de jouer avec les mots et de s'approprier la langue, de développer la créativité artistique et de travailler sur l'écriture et l'expression.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 euros à cette association.

« Paris Audiovisuel-Maison Européenne de la Photographie »

En résidence aux collègues Boris VIAN (17è) et Sonia DELAUNAY (19è)

« Paris audiovisuel - Maison Européenne de la Photographie » (4^e), propose une résidence « document entre réalité et fictions avec la photographe Florence Lebert » et une résidence « perturber le paysage avec le photographe Guillaume Pallat ».

La Maison Européenne de la Photographie est dédiée à la conservation, diffusion, et création de la photographie contemporaine. En tant que centre culturel, elle abrite un espace d'expositions, une bibliothèque de consultation, une vidéothèque rassemblant des films réalisés par ou sur les photographes et un auditorium.

La Maison Européenne de la Photographie organise le « Mois de la Photo à Paris » et le festival @rt outsiders. L'objectif de ces résidences est l'appropriation à la fois technique et artistique du médium photographique, de susciter des démarches créatives dans lesquelles les élèves pourront réinvestir leurs connaissances et l'ouverture culturelle sur la création photographique.

Une classe entière bénéficiera d'une activité régulière de découverte et de création autour d'une thématique. Des rencontres privilégiés entre l'artiste photographe et d'autres classes de l'établissement seront organisées. La restitution sera l'occasion d'une valorisation des productions des élèves au sein de l'établissement.

au collègue Boris Vian : Projet : « perturber le paysage avec le photographe Guillaume Pallat » .

En partenariat avec la Maison du Geste et de l'image, la Maison Européenne de la Photographie souhaite mettre en place une résidence menée par Guillaume Pallat, artiste photographe, qui permettrait une ouverture culturelle sur la création photographique.

La résidence de la « Maison Européenne de la Photographie » propose à une classe entière de découvrir le monde de la photographie et de développer des compétences d'analyse, de réflexion, et de production d'images.

Diverses actions seront proposées aux élèves telles que des visites régulières des expositions, des conférences sur la thématique du projet, la projection des ressources filmiques disponibles au sein de la vidéothèque, l'utilisation du fonds documentaire de la bibliothèque, afin de questionner les notions de représentation du réel en mettant en parallèle une image familière de la ville avec un objet représentant de notre société de consommation. L'artiste photographe souhaite que les élèves s'interrogent sur leurs rapports personnels et collectifs avec l'environnement urbain à travers ce projet de manipulation d'image.

La restitution de ce projet permettra la valorisation des pratiques artistiques menés par les collégiens et prendra des formes diverses telles que l'édition d'un livre pour chaque élève, une exposition, une projection et un diaporama au collège et à la Maison Européenne de la Photographie.

Au collègue Sonia Delaunay : Projet : « document entre réalité et fictions avec la photographe Florence Lebert »

Une classe de 4ème bénéficiera d'une activité régulière de découverte et de création. Des rencontres privilégiées entre l'artiste photographe et d'autres classes de l'établissement seront organisées. Les élèves réaliseront le portrait d'une personne de leur choix, puis chaque élève construira à partir d'images produites par un autre élève, une interprétation fictionnelle sous forme de récit. Les visites régulières d'expositions à la Maison Européenne de la Photographie, des conférences sur la thématique du projet et des projections de travaux d'artistes viendront enrichir ce projet.

La restitution sera l'occasion d'une valorisation des productions des élèves au sein de l'établissement.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000 euros à cette association.

« Le CentQuatre »

Résidences prévues aux collègues Georges CLEMENCEAU (18^e) et Bernard PALISSY (10^e)

«le 104 Cent Quatre »(19^e), propose une résidence autour du Spectacle « Le journal intime de Benjamin Lorca » avec l'artiste Ninon Brétécher et une résidence « le jeu des 1000 euros » avec l'artiste Bertrand Brossard.

Au collège Georges Clemenceau :

Au 104, Etablissement artistique de la Ville de Paris, Bertrand Brossard est artiste associé et développe différents projets dont « le jeu des 1 000 euros ».

Le projet de Résidence de Bertrand Brossard s'articulera autour de la création du spectacle « Le jeu des 1000 euros ». Il sera la continuité du projet enclenché en 2011-12 dans le but pour les élèves d'aller jusqu'à la découverte du spectacle. L'un des objectifs du projet est en effet de permettre par cette expérience aux élèves de toucher au coeur du processus de création d'une oeuvre en étant associé à toutes les étapes de la conception : de la réflexion jusqu'à la mise en pratique. La réflexion engagée sur les textes fondateurs sera continuée afin d'affirmer leurs appropriations par les élèves. Puis les élèves seront invités à s'emparer totalement des textes pour les restituer à leur façon. Le souhait est également d'ouvrir à la notion de « jeu », à la fois dans le sens d'un développement plus fort de la pratique théâtrale pour les élèves et dans le sens d'un travail de réflexion autour de l'action de jouer (jeux d'enfants, jeux d'argent, jeux sportifs, jeu du comédien etc.). Les temps de pratique théâtrale se poursuivront autour de la posture, la diction, la notion de mise en scène. Le lien avec l'équipe de comédiens et le metteur en scène s'ouvrira à la découverte d'autres intervenants et d'autres métiers : dramaturge, scénographe notamment. Le souhait est dans cette deuxième année de travailler à un temps de témoignage/ restitution du projet, dont la forme sera le résultat de l'appropriation que les élèves feront du projet. Tout au long de l'année des temps de découverte de spectacles viendront nourrir les élèves dans leurs pratiques et dans leur connaissance d'eux-mêmes. Le parcours de spectateur sera orienté autour de la notion de jeu. Il sera complété de temps d'échanges avec l'équipe de professeurs et l'équipe du CENTQUATRE.

Au collège Bernard Palissy :

Le projet consistera à inviter les élèves à écrire le journal intime d'une personne inventée ou d'une personne de leur choix. Chaque élève révélera ensuite ce journal intime sur scène, résultat d'une pratique théâtrale qui mettra en scène son écriture, son corps et sa voix.

Pour accompagner chaque histoire, Vincent Artaud composera pour chaque élève une musique, en s'inspirant de son texte et des envies d'ambiance et d'atmosphère de l'élève.

Ce projet sera l'occasion pour les élèves de s'interroger sur le journal intime et l'écriture de soi à une époque de fort développement des réseaux sociaux.

La restitution se fera dans le cadre du forum des dynamiques culturelles du territoire édition 2013 organisé par le 104.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 10.000 euros à cet établissement artistique.

« Le Théâtre aux mains nues »

Résidence prévue au collège Robert DOISNEAU (20^e)

Le « Théâtre aux mains nues » (20^e), propose une résidence de « marionnettes et écriture. Découverte de créations artistiques, des métiers du théâtre. Pratique de spectateurs et ateliers d'initiation à la marionnette».

Le Théâtre aux Mains Nues a pour objectif la promotion des arts de la marionnette, du théâtre d'ombre, du théâtre d'objet, par la création et le soutien aux artistes.

Le Théâtre aux Mains Nues est un lieu de formation de l'acteur marionnettiste et de programmation pour tout public de théâtre de marionnettes, d'objets, de papier et d'ombre.

Le TMN est situé dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, dans le quartier Saint-Blaise. Dans sa volonté de faire connaître la marionnette, il met en place un ensemble d'actions de sensibilisation notamment auprès des enfants et des jeunes adolescents.

Dans le cadre d'une résidence d'artistes dans un collège parisien, les objectifs premiers sont d'introduire les jeunes au coeur de la création artistique, de les sensibiliser à la pratique du théâtre en tant que spectateurs, de les faire rencontrer des oeuvres, des artistes. Il s'agit de faire venir les artistes dans les

établissements, et aussi de déplacer les jeunes au théâtre. Avec ce parcours les jeunes sont accompagnés, par le corps enseignant et la coordinatrice du projet. A la fin du parcours, les restitutions permettent de montrer aux parents et aux proches le travail effectué pour leur transmettre le théâtre comme pratique et comme loisir seul et en famille.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 euros à cette association.

« Atelier de Paris - Compagnie Carolyn Carlson »

Résidence prévue au collège Paul VERLAINE (12^e).

« l'Atelier de Paris – Carolyn Carlson » (12^e), propose une résidence chorégraphique intitulée « open danse avec la Compagnie Juha Marsalo ».

L'association a pour but le soutien, la mise en oeuvre et la promotion de l'ensemble des activités artistiques et de formation de Carolyn Carlson.

La Compagnie poursuivra, pour la troisième année en 2012/2013, sa résidence au sein de l'établissement et proposera des ateliers de pratique artistique. Les élèves seront invités à venir assister aux des répétitions de la Compagnie en studio, ainsi qu'à une représentation au sein d'un théâtre à Paris. Le dispositif proposé se compose d'ateliers de pratique, dirigés par deux à trois danseurs de la compagnie dans le cadre du projet pédagogique et éducatif au sein de l'établissement scolaire, de sorties culturelles accompagnées et encadrées par les intervenants (spectacles, répétitions, expositions, projections, visites de lieux culturels parisiens...), de temps de restitution et de verbalisation au cours desquels des conférences dansées et des collaborations avec d'autres disciplines seront proposées. Deux à trois temps forts dans l'année scolaire seront ouverts à l'ensemble des élèves, des équipes de l'établissement, ainsi qu'aux familles.

A l'issue de chaque atelier, sortie, visite ou spectacle, les élèves rempliront un carnet de bord afin de consigner leurs expériences, leurs émotions, leurs découvertes.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5.000 euros à cette association.

« Maison du geste et de l'image »

Résidences prévues aux collèges GRANGES AUX BELLES (10^e) et LUCIE & RAYMOND AUBRAC (11^e)

La « Maison du Geste et de l'Image » (1^{er}), propose une résidence « nos tours de France autour du spectacle les forçats de la route d'Albert Londres de la compagnie La Véloce » et une résidence « la différence et le commun, résidence photographique sur le montage avec l'artiste Thiphaine Buisson».

Centre de recherche et d'éducation artistique, la Maison du Geste et de l'Image (MGI) accompagne les établissements scolaires et les établissements culturels, en proposant des parcours de sensibilisation et de création encadrés.

Au collège Lucie & Raymond AUBRAC :

Le projet de résidence artistique et pédagogique est proposé par la Compagnie La Véloce, à partir du texte « Forçats de la Route » d'Albert Londres. En partenariat avec les disciplines de français, arts plastiques, histoire, géographie, histoire du sport et des arts, éducation physique et sportive, sciences et vie de la terre, la compagnie théâtrale sera présente au collège et à la MGI. Destinés à tous les niveaux de classe, les ateliers proposés engagent une recherche et une réflexion qui mèneront à une restitution publique au sein de l'établissement scolaire et/ou à la MGI. La restitution pourra prendre plusieurs formes : lectures de texte produits par les élèves, travail théâtral, reportage (photographique ou à partir de dessins, croquis, collages).

L'atelier « Ecrire le sport, jeu et mise en scène collective » s'inspire du texte « Les Forçats de la route » et s'appuiera sur les témoignages recueillis auprès des athlètes ou des journalistes, afin d'accompagner les élèves dans l'écriture des fictions sportives ou des récits inventés. Ecrits dans des styles et des registres variés, les textes seront lus et joués.

Le deuxième atelier « Tour de France, figures de France » se basera sur la création d'un carnet de voyage géographique ou ethnographique, qui montre les changements d'une ville, d'une population, ou d'un paysage à travers le siècle, à partir d'une recherche iconographique.

Au collège Granges aux Belles :

En tant que projet collaboratif, la résidence se veut un montage d'écritures multiples, tressant photographie, dessin, et écriture pour permettre la construction d'une œuvre qui articule des différences. La photographe Tiphaine Buisson travaillera avec toutes les disciplines, afin d'amener les élèves à différents types de contributions sur les figures de la différence et du semblable. A travers des ateliers de médiations, elle voudrait sensibiliser les jeunes aux différentes problématiques liées à l'image telles que la fabrication de l'image, son usage, le contexte de production et de diffusion, afin de développer différents savoir-faire et savoir-être tant individuels que collectifs.

Ces ateliers seront en lien avec le programme d'histoire des Arts au collège. La sensibilisation des jeunes à l'image passera autant par des séances de prises de vues que par la manipulation d'images faites par eux ou par d'autres dans le cadre de séances d'ateliers.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 10.000 euros à cette association

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Général

2012 DASCO 46G - Subventions (149.500 euros) à diverses associations, établissements culturels pour l'implantation de résidences d'artistes au sein de 30 collèges parisiens et convention pour subvention avec " L'international Visual Théâtre ".

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général soumet à son approbation l'attribution en 2012 de subventions à diverses associations et établissements culturels pour l'implantation de résidences d'artistes au sein de 30 collèges parisiens et l'autorise à signer la convention jointe à ce projet ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1.- Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association « L'Orchestre de Paris » (8è), pour une résidence «découverte de la musique classique par une approche liée à la forme musicale avec les musiciens de l'Orchestre».

(Dossier 2012_06512– Tiers Astre D01064 – n° Simpa 20296.)

Article 2.- Une subvention de 10.000 euros est attribuée à l'association « Fondation Nationale Cité Internationale Universitaire de Paris » (14è) qui gère le Théâtre de la Cité Internationale Universitaire à Paris, pour une résidence « parcours scénographies et architecture » et une résidence «découverte de la dramaturgie, mise en jeu et théâtre avec la Compagnie La Vie brève».

(Dossier 2012_06605 – Tiers Astre D02037 – n° Simpa 58361.)

Article 3.- Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association « L'Ensemble Orchestral de Paris (L'Orchestre de Chambre de Paris) » (19è), pour une résidence «Au cœur de l'Orchestre de Chambre de Paris ».

(Dossier 2012_06272 - Tiers Astre D02214 - n° Simpa 20963)

Article 4.- Une subvention de 20.000 euros est attribuée à l'association « Ensemble Les Talens Lyriques » (9è), pour une résidence « la musique baroque sacrée napolitaine », une résidence «l'expression des passions dans la tragédie lyrique française et le mythe de Médée », une résidence «la musique instrumentale baroque française et la découverte des métiers de la musique » et une résidence «la tragédie lyrique française avant et après la Révolution française ».

(Dossier 2012_06499 - Tiers Astre X04331 - n° Simpa 20119.)

Article 5.- Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association « La Maison Ouverte » qui gère le Théâtre Dunois (13^e), pour une résidence « Le texte, la poésie et rencontre avec les artistes en création de l'Amin Compagnie Théâtrale ».

(Dossier 2012_06495 – Tiers Astre D02628 - n° Simpa 20808.)

Article 6.- Une subvention de 11.500 euros est attribuée à l'association « Les Petits Riens » (19^e), pour deux résidences « Invitation au voyage par le chant, la musique et la danse avec Homère et Ulysse. ».

Dossier 2013_00058 - Tiers Astre X05282 - n° Simpa 19464

Article 7.- Une subvention de 5.000 euros est attribuée au théâtre « L'Etoile du Nord » (18^e), pour une résidence «Un pas dans la danse ; danse, art plastique et nouvelles technologies avec la compagnie Atmen».

(Dossier 2012_06491 – Tiers Astre D02076 - n° Simpa 16322.)

Article 8.- Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association « Les Inconditionnels De La Gaîté Lyrique » (3^e), pour une résidence «Audio Guide@.Travail sur l'environnement par l'observation, l'écriture, le son, le numérique et le montage avec les collectifs KOM POST et ORBE ».

Dossier 2012_06741 – Tiers Astre D09643 – n° Simpa 61721.

Article 9.- Une subvention de 10.000 euros est attribuée au « Théâtre Sylvia Montfort » (15^e), pour une résidence «le théâtre gestuel et le mime contemporain avec la compagnie Vahram Zaryan » et une résidence « les pratiques circassiennes et la question de l'identité avec la compagnie El Nucleo».

(Dossier 2012_06899 – Tiers Astre D01406 - n° Simpa 51803)

Article 10.- Une subvention de 20.000 euros est attribuée à l'« association des concerts Padeloup » (3^e), pour quatre résidences « découverte de l'univers symphonique. Parrainage d'élèves par les musiciens de l'orchestre ».

Dossier 2012_06852 – Tiers Astre D00444 - n° Simpa 20375.

Article 11.- Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'« International Visual Théâtre » (9^e), pour une résidence « découverte de la création par l'expression gestuelle et corporelle, travail créatif sur l'expression des corps et sur la langue des signes ».

Dossier 2012_06306 – Tiers Astre D09408 - n° Simpa 20064.

Article 12.- Une subvention de 3.000 euros est attribuée au « Théâtre de la Marionnette à Paris» (11^e), pour une résidence « marionnettes, danse, théâtre d'ombres, arts numériques avec la Compagnie OM PRODUCK »

Dossier 2012_06504 – Tiers Astre D05147 - n° Simpa 53761.

Article 13.- Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association « Hip Hop Citoyens » (20^e), pour une résidence « Ecriture et oralité autour du rap avec l'artiste Edgar Sekloka».

Dossier 2012_06492– Tiers Astre X06587 - n° Simpa 13525

Article 14.- Une subvention de 10.000 euros est attribuée à « Paris audiovisuel - Maison Européenne de la Photographie »(4^e), pour une résidence « document entre réalité et fictions avec la photographe Florence Lebert » et une résidence « perturber le paysage avec le photographe Guillaume Pallat » .

Dossier 2012_06520 – Tiers Astre D01691 - n° Simpa 51461.

Article 15.- Une subvention de 10.000 euros est attribuée à l'établissement artistique «le 104 Cent Quatre » (19^e), pour une résidence « Le journal intime de Benjamin Lorca avec l'artiste Ninon Brétécher » et une résidence «Le jeu des 1000 euros avec l'artiste Bertrand Brossard ».

(PAS DE N° SIMPA ET ASTRE)

Article 16.- Une subvention de 5.000 euros est attribuée au « Théâtre aux mains nues » (20^e), pour une résidence « marionnettes et écriture. Découverte de créations artistiques, des métiers du théâtre. Pratique de spectateurs et ateliers d'initiation à la marionnette».

Dossier 2012_06002 – Tiers Astre D06278 – n° Simpa 19565.

Article 17.- Une subvention de 5.000 euros est attribuée à « l'Atelier de Paris – Carolyn Carlson » (12^e), pour une résidence chorégraphique « open danse avec la Compagnie Juha Marsalo ».

Dossier 2012_06506 – Tiers Astre D01581 - n° Simpa 20428.

Article 18.- Une subvention de 10.000 euros est attribuée à l'association « Maison du Geste et de l'Image » (1^{er}), pour une résidence « nos tours de France autour du spectacle les forçats de la route d'Albert Londres de la compagnie La Véloce » et une résidence « la différence et le commun, résidence photographique sur le montage avec l'artiste Thiphaine Buisson».

Dossier 2012_06493 – Tiers Astre D00698 - n° Simpa 19415.

Article 19.- La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, fonction 221, ligne de subvention DF 80005, du budget de fonctionnement 2012 du Département de Paris.

Article 20- M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général est autorisé à signer la convention avec l'association «International Visual Théâtre » jointe au présent projet.